

PROJETS COLLABORATIFS TRANSVERSAUX FINANCES DANS LE CADRE DE LA CONTRIBUTION DE VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC) EN FAVEUR DE L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES ETUDIANTS

BILAN DU DISPOSITIF ANNEE 2019

RAPPEL DU CADRE LEGISLATIF DE REFERENCE

Loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants

Code de l'éducation : articles L. 841-5, D. 841-2 à D. 841-11

Circulaire n° 2019-029 relative à la programmation et au suivi des actions CVEC

PROJETS COLLABORATIFS PARTENARIAUX POUR LA REUSSITE ETUDIANTE

Objectifs du dispositif

L'Université Savoie Mont Blanc a établi un dispositif partenarial singulier pour mettre en œuvre les actions nouvelles financées grâce à la contribution vie étudiante et de campus (CVEC), dans le but d'améliorer les conditions de vie des étudiants en leur offrant un contexte d'étude de qualité, favorable à leur réussite.

Ce dispositif fédère tous les acteurs de la vie de campus, associations, étudiants, services et partenaires de l'Université. Il repose sur un choix fort, **celui de financer des projets et non des services**, ce qui nécessite une coordination des acteurs amenés à travailler ensemble sur la mise en place des actions. Les sujets touchant la vie étudiante et de campus sont tous pluri-compétences et ils sont ainsi abordés au regard de l'étudiant.

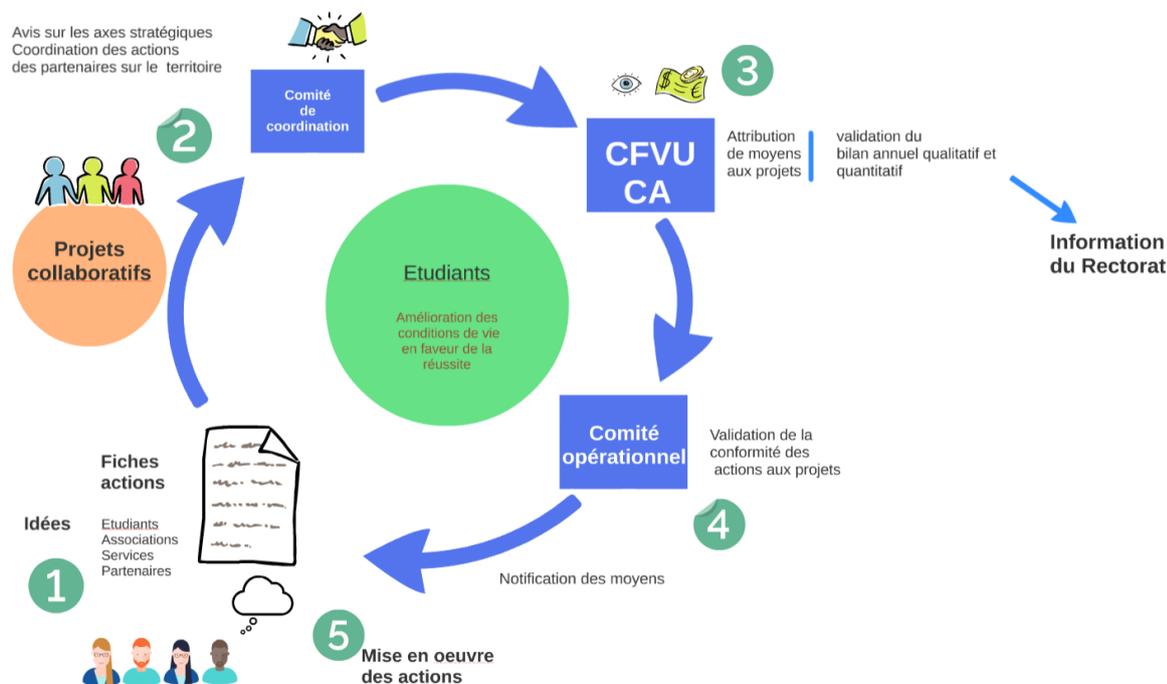
Un **comité de coordination de la vie étudiante et de campus** a été créé afin d'impulser des idées, d'examiner des propositions d'actions et d'émettre un avis sur les orientations et les collaborations envisagées à l'échelle du territoire. Tous les services communs, les composantes et les partenaires de l'université (CROUS, Collectivités territoriales, IFSI ...) y siègent aux côtés des étudiants et des associations. Les avis de ce comité sur les projets sont ensuite analysés au sein de la commission vie de campus de la CFVU du CAC avant d'être proposés à cette dernière pour adoption. Ces commissions peuvent être également sources d'idées ou être critiques. Elles amènent un regard via leurs étudiants et personnels élus, permettant d'apporter des améliorations aux orientations entreprises. In fine, le Conseil d'administration valide ces axes de développement de la VEC et attribue les moyens nécessaires à chaque projet collaboratif. Enfin, un comité opérationnel restreint valide techniquement les moyens alloués aux actions par masse (fonctionnement, investissement, masse salariale) ainsi que leur portage (ligne budgétaire, service support, ...).

Un service de vie étudiante et de campus (SVEC) a été mis en place en février 2019 afin de constituer un service d'appui dédié au développement et à l'application de la politique de vie étudiante de l'établissement. Il met également en œuvre un dispositif de soutien et d'accompagnement aux initiatives étudiantes. Rattaché à la Direction des Études

et de la Vie Étudiante, le SVEC se positionne comme un centre de service partagé au sein de l'établissement. Il anime sur chaque campus la concertation nécessaire sur la vie étudiante et de campus entre tous ses acteurs : composantes, directions, services communs, partenaires extérieurs, association, etc.

Les moyens humains affectés au SVEC ne sont pas financés par la CVEC.

Dispositif de mise en oeuvre de la CVEC à l'USMB



Budget CVEC

Année universitaire	2018-2019	2019-2020	Total
Nombre d'étudiants assujettis USMB	12 740	12 900	
Reversement CVEC par étudiant	59 €	41 €	
Montant CVEC assujettis USMB	751 660 €	528 900 €	1 280 560 €
Reversement CVEC COMUE doctorants	15 340 €		
Reversement CVEC UGA IFSI		21 512 €	
Montant total CVEC	767 000 €	550 412 €	1 317 412 €
Part FSDIE (30%)	225 498 €	158 670 €	384 168 €
Part Médecine préventive (15%)	112 749 €	79 335 €	192 084 €
Part Projets collaboratifs (55%)	413 413 €	290 895 €	704 308 €

Total du montant CVEC (prévisionnel) = 1 280 560 €

Montant complémentaire sur conventions :

- COMUE 15 340€ (260 doctorants assujettis (rattachés géographiquement aux campus USMB x 59€)
- UGA 21 512 € (chiffre prévisionnel au 17/02/20 : 227 étudiants assujettis pour l'IFSI d'Annecy et 326 pour l'IFSI de Chambéry : 553 x (41-2,10€) = 21 512 €

TOTAL GENERAL (prévisionnel) = 1 317 412 €

Part complémentaire Médecine préventive (15%) décidée par équipe présidentielle le 21/02/2020 = 192 084 € (justification DAF)

Part des actions sur projets collaboratifs affectées au financement de la médecine préventive : 16% (212 498 €)

Projet collaboratif 1 Accueil et intégration des étudiants : Action B randonnées solidaires : 7 337 € (100%)

Projet collaboratif 2 Lieux de vie écoresponsables : Action A et B intégrées à hauteur de 7 560 € (2%) (Maison des étudiants + Action C Actions éco responsables : 6 000 € (100%))

Projet collaboratif 3 Santé Bien être : 161 600 € (100%)

Projet collaboratif 4 Favoriser la vie étudiante et de campus et garantir sa visibilité : Action A Outil de communication à hauteur de 15 000€ (30%) et Action C événements de campus à hauteur de 15 000€ (50%).

Total affecté Médecine préventive = 31%

Description du dispositif

Quatre projets collaboratifs permettent aujourd'hui de structurer et rythmer le développement de la vie étudiante et de campus. Chacun d'eux se décline en actions.

1. Accueil et intégration des étudiants

- Réussir son arrivée à l'Université grâce à des événements d'accueil et d'intégration afin de visiter les campus et découvrir l'ensemble des services de l'Université.
- Favoriser une intégration solidaire et sportive afin de prévenir des situations d'isolement et favoriser le lien social à travers une activité physique.
- Garantir une égalité d'accès des étudiants au numérique grâce à l'accompagnement d'étudiants relais numérique et à la mise en place d'une banque de prêt d'ordinateurs portables à destination des étudiants identifiés en situation sociale très difficile.

2. Lieux de vie écoresponsables

- Créer et animer des lieux de vie sur les trois campus : améliorer et adapter les espaces de vie étudiante inter-composantes avec une offre de services et d'animation adaptée aux attentes et besoins des étudiants afin d'en favoriser leur appropriation.
- Organiser des actions écoresponsables sur les campus.

3. Santé Bien-être

- Développer l'accès aux installations universitaires (ISU) : améliorer les installations et étendre leur ouverture même le week-end.
- Promouvoir les échanges entre pairs dans les actions de prévention grâce aux étudiants relais santé avec un partenariat avec les IFSI.
- Préparer sereinement ses examens grâce à des activités pour s'organiser et se détendre.
- Proposer une offre permanente « relaxation et bien-être » à travers des pratiques régulières pour une meilleure connaissance de soi (yoga, méditation pleine conscience).

4. Faciliter la vie étudiante et de campus et garantir sa visibilité

- Créer un outil de communication offrant un accès unique et facile à l'ensemble des informations à destination des étudiants (organisation pédagogique, démarches, services accessibles...).
- Organiser des événements culturels, artistiques, sportifs, de santé, environnementaux... sur les 3 campus, selon une ligne éditoriale partagée au sein de l'établissement.
- Mettre en place un budget participatif pour permettre aux étudiants d'être force de proposition dans la transformation de leur campus et de financer des projets visant à améliorer la vie étudiante.

Chacun des projets collaboratifs est porté par un groupe de travail animé par le Service Vie Étudiante et de Campus (SVEC) associant les services et les partenaires. Les étudiants sont largement associés à ces groupes de travail afin de partager leurs idées.

Les principaux services impliqués dans la mise en œuvre de ces actions sont : le SVEC, le Service de Santé Étudiant (SSE), le Service Des Sports (SDS), le Service Commun de Documentation (SCD), la Direction du patrimoine et la Direction de la communication.

Résultats attendus

Le développement de la vie étudiante et de campus est vu à l'USMB comme un facteur de réussite et d'épanouissement pour tous les étudiants. Il participe au renforcement de l'attractivité de l'université et contribue à favoriser les échanges entre les personnels et les usagers en vue de développer une identité collective. Il vise à développer un esprit de campus avec une ouverture sur la ville, son territoire et tous les partenaires de l'Université.

Le dispositif de mise en œuvre de la CVEC au sein de l'USMB a été conçu afin de favoriser la participation et l'implication de tous les acteurs potentiels de la vie étudiante et de campus à l'échelle du territoire. Son mode organisationnel assure la transparence de la gestion des crédits CVEC auprès des étudiants et personnels ; il permet une forte implication des étudiants à tous les stades du processus. Des réunions sont régulièrement réalisées sur les campus à destination des étudiants et des personnels pour porter à leur connaissance les actions menées et leur état d'avancement.

La structuration sous forme d'actions au sein de projets collaboratifs avec des objectifs bien définis permet de faciliter la prise en compte d'idées novatrices et l'adaptation permanente aux besoins des étudiants.

Une équité de traitement entre les trois campus dans la mise en œuvre des actions est constamment recherchée.

L'ensemble des projets collaboratifs fait l'objet d'un suivi régulier sur la base d'un bilan quantitatif et qualitatif ce qui permet de les faire évoluer pour s'adapter aux besoins et attentes des étudiants.

Les modalités pratiques d'intervention des services et composantes dans le cadre d'axes transversaux partagés assurent une coordination des acteurs du terrain à l'échelle du territoire favorisant les cofinancements et la mise en commun des moyens ainsi que l'efficacité de leur utilisation.

Ces projets sont également intégrés dans les parcours d'accompagnement à la réussite proposés au sein de l'université.

Bénéficiaires des actions CVEC

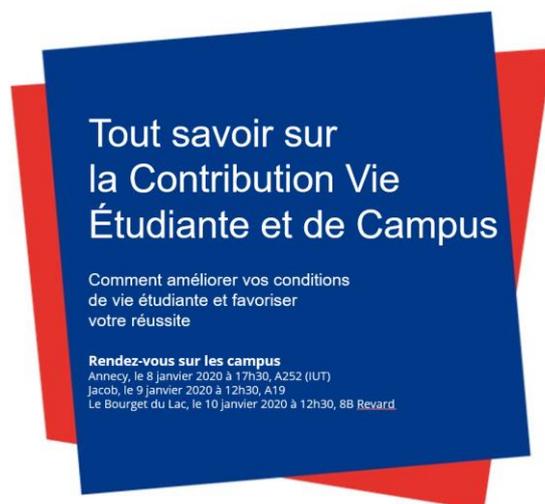
Les actions proposées sont accessibles à tous les étudiants inscrits à l'USMB en formation initiale et assujettis à la CVEC qu'ils l'aient acquittée ou qu'ils en soient exonérés.

Par convention avec l'Université Grenoble Alpes (UGA) (en cours de signature), le dispositif est ouvert à compter de l'année 2019/20 également aux étudiants en soins infirmiers inscrits dans Instituts de formations en soins infirmiers (IFSI) de Chambéry et d'Annecy, inscrits à l'UGA. L'UGA s'engage à reverser à l'USMB une part de la CVEC qu'elle a perçue au titre des étudiants (hors part sociale gérée par le CROUS).

Le dispositif a été présenté au sein des IFSI et toutes les actions sont accessibles à ces étudiants (hors action sociale).

Communication autour du dispositif

Une réunion d'information à destination des étudiants et des personnels a été organisée sur chaque campus universitaire début janvier 2020 afin de présenter l'état d'esprit du dispositif ainsi que les actions réalisées ou à venir.



PROJET COLLABORATIF 1

Contribution Vie étudiante et de campus

Accueil et intégration des étudiants

PORTAGE DU PROJET PAR LE SVEC AVEC APPUI DE :	Emilie Viret-Thasiniphone (Directrice de la DRI) Emmanuelle Parel (Responsable administrative de l'IUTA)
OBJECTIF :	Mettre en place des services et activités spécifiques visant à favoriser l'accueil et l'intégration des nouveaux étudiants à l'USMB.

ENVELOPPES FINANCIERES ALLOUEES AU PROJET COLLABORATIF PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Budget alloué = 103 812 €

Délibération du conseil d'administration n°2019.04.30-6.5 du 30 avril 2019 : 50 000€

Délibération du conseil d'administration n°2019.11.19-4.1 du 19 novembre 2019: 53 812€

ACTIONS MISES EN ŒUVRE 2019/20

Validation des actions par le comité opérationnel : 15 octobre 2019 et 13 janvier 2020

Fiche action A	Réussir son arrivée à l'université	55 388 €	Fonctionnement : 42 316 € Masse salariale : 13 072 €
Fiche action B	Intégration solidaire (randonnées et équipement)	7 337 €	Fonctionnement : 5 945 € Masse salariale : 1 392 €
Fiche action C	Accessibilité numérique	37 475 €	Fonctionnement : 23 360 € Masse salariale : 14 115 €
Enveloppe mutualisée	Frais de gestion liés au projet (communication/coordination/gestion)	3 700 €	Fonctionnement
TOTAL		103 900 €	Solde à répartir 0 €

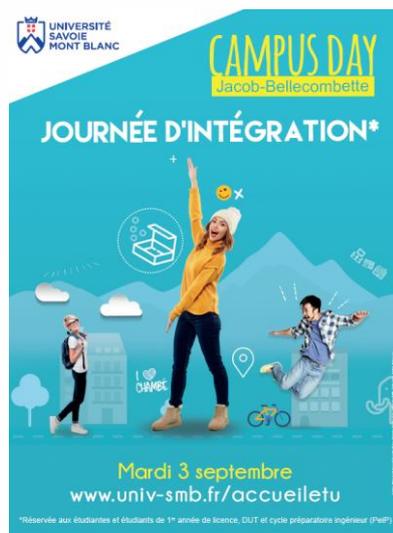
MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

Action A : Réussir son arrivée à l'université

Début septembre 2019, une journée d'accueil pour les nouveaux étudiants néo-bacheliers de l'Université Savoie Mont Blanc a été organisée sur chaque campus. Elle comportait deux objectifs principaux : permettre aux étudiants de se familiariser avec leur nouvel environnement en découvrant leur campus universitaire et les différents services qui s'offrent à eux. Cette journée a été une occasion pour ces nouveaux entrants en première année de découvrir leurs principaux interlocuteurs sur le campus et de rencontrer les principaux partenaires territoriaux tout en côtoyant leurs pairs.



L'événement s'est tenu les 2, 3 et 12 septembre 2019 sur les campus du Bourget-du-Lac, Jacob-Bellecombette et Annecy. Il a pris la forme d'une déambulation sur chaque domaine universitaire de sorte à ce que les étudiants se déplacent sur leur campus d'accueil et puissent repérer les différents bâtiments où se situent les différents services universitaires.



Des animations ont ponctué la journée : concerts, fresque participative, borne photos....

La présence d'associations étudiantes des campus a été fort appréciée, par les néo-étudiants et par les associations qui ont participé.

Au total, plus de 2500 étudiants ont participé aux journées d'accueil. En général, les commentaires sont très positifs autant de la part des étudiants que des personnels administratifs et enseignants et ce, pour les trois campus. La principale critique a été l'étendue du parcours de déambulation qui a lassé les étudiants et compromis leur motivation à compléter le parcours.

Campus Day 2019	Bourget-du-Lac	Jacob-Bellecombette	Annecy
Participation anticipée (groupes de 10)	1200 étudiant.es (120 gr.)	1500 étudiant.es (150 gr.)	1200 étudiant.es (120 gr.)
Participation anticipée selon inscriptions 28/08/2019 (groupes de 10 étudiants)	1209 étudiant.es (120 gr.)	1302 étudiant.es (130 gr.)	1198 étudiant.es (120 gr.)
Participation anticipée selon inscriptions Données de composantes (gr. 10 étudiants)	1040 étudiant.es (104 gr.)	1200 étudiant.es (120 gr.)	1233 étudiant.es (123 gr.)
Participation effective (carnets distribués)	73 groupes = 700 étudiant.es	100 groupes = 1000 étudiant.es	99 groupes = 990 étudiant.es
% participation sur données composantes	67,3%	66,7%	80,3%
Distance à parcourir	2,9 km	≥ 5 km	4 km
Nombre d'arrêts (stands /énigmes)	30 (19 /11)	23 (21/2)	30 (17 /13)
Carnets retournés Total	55	80	89
Carnets retournés complétés à 100%	25	33 (+12 à 90%)	75

Les personnes qui ont tenu des stands (personnels des services universitaires et partenaires territoriaux) se sont dit satisfaits des interactions avec les étudiants, précisant que le format de la journée leur permettait d'échanger davantage avec les étudiants que par les présentations habituelles en amphithéâtre.

Pour assurer la bonne réalisation des journées, des étudiants ont été embauchés sur chacun des campus : 9 étudiants sur le campus du Bourget-du-Lac (équivalent 68h) ; 12 étudiants sur le campus de Jacob (équivalent 96h) et 7 étudiants sur le campus d'Annecy (équivalent 70h).

Sur les sites du Bourget et de Jacob, les étudiants recevaient leur Welcome box à l'issue de la déambulation. Les journées d'accueil Campus Day ont concouru au développement et au renforcement de partenariats avec les partenaires de l'Université.

Des soirées d'accueil ont eu lieu dans les villes de Chambéry et d'Annecy. La Ville de Chambéry a organisé une soirée le 3 septembre, le soir du Campus Day de Jacob. Cette soirée était la troisième édition, s'est déroulée sur la rue Bonivard et semble avoir regroupé un bon nombre d'étudiants. Une première édition de soirée d'accueil des étudiants a aussi été organisée à Annecy. Cette soirée a été organisée par la Ville, l'Université, le Brise-glace et Arts by Friends. Elle a eu lieu au Haras et a rassemblé près de 200 étudiants.

La déambulation sous forme de rallye a été appréciée (« bonne formule » / « ludique » / « conviviale » / « intéressant »), souvent jugée « trop longue » (« entraînant perte de motivation » et « inquiétude du rythme à l'Université »).

À titre d'exemple, le matériel de prévention distribué par le SUMPPS lors du Campus Day à Jacob :
500 préservatifs masculins, 40 préservatifs féminins, 40 pochettes de lubrifiant, 10 digues dentaires
200 éthylotests, 130 bouchons d'oreilles.

Les étudiants ont majoritairement donné l'impression d'être réceptifs (« oui totalement » à 53,3 % et « oui en partie » à 26,7%)

Le degré de satisfaction concernant l'organisation est bon (55% bon et 47% très bon).

La satisfaction générale de l'événement est également bonne (53,3% très bon / 33,3% bon / 13,3% satisfaisant)
Plus de la majorité estime qu'il faut réitérer l'évènement sous la même forme (80 %) et l'ouvrir à tous les primo-arrivants (86,7 %).

Budget des 3 événements « Campus days » au 31/12/2019 : 19 870€

Fournitures et goodies : 6 874 € (dont welcome box)

Communication et signalétique : 600 €

Animations : 2 915€

Organisation : 3 789€

Restauration : 2420€

Contrats étudiants : 3272€



Action B : Intégration solidaire (randonnées et équipement)

Cette action permet de proposer des activités favorisant le lien social et l'intégration à l'université permettant découverte de l'environnement immédiat de l'étudiant (la ville, ses équipements administratifs, culturels et de loisirs, le milieu de la montagne). Son objectif est de prévenir les situations d'isolement, favoriser le lien social à travers une activité physique, favoriser les liens études / territoire

Le public cible, recensé par le service santé Etudiant et le service des sports, sont les étudiants Free movers primo entrants à l'USMB et en risque d'isolement ou de précarité - Campus Jacob et Bourget

- Welcome rando du 19 octobre : Visite de Chambéry
 - 6 étudiants (2 filles et 4 garçons) ont participé à la première randonnée qui avait pour but de découvrir la ville de Chambéry
- Welcome rando du 26 octobre : Croix du Nivolet
 - 10 étudiants se sont pris au jeu de l'ascension de la croix du Nivolet.
- Welcome Schuss du 18 janvier 2020 : Les Saisies
 - 8 étudiants pour la première sortie ski, se sont initiés (3 filles et 5 garçons) à la pratique du ski Alpin ; la prochaine sortie se tiendra également aux Saisies le 1er février 2020.

Les objectifs fixés initialement en termes de nombre de participants étaient de dix pour chaque sortie. Ils ont été quasiment atteints.

Les activités ont associé 19 étudiants qui ne se connaissaient pas entre eux. 10 nationalités représentées lors des sorties (Cameroun, Togo, Côte d'Ivoire, Tchad, Algérie, Maroc, Sénégal, Burkina Faso, Comores, Gabon). Ces étudiants, qui se sont présentés au service de santé étudiant suite à une situation de précarité économique, une difficulté administrative ou le besoin de prise en charge d'une pathologie, ont à ce jour pu effectuer toutes les démarches nécessaires à leur situation. Par ailleurs, 80% des étudiants participant à ces activités ont pu trouver un emploi étudiant en parallèle de leurs études, signe de leur capacité d'intégration.

Une banque de matériel a été constituée pour rendre possible ces sorties en équipant les étudiants du matériel adapté. La banque est gérée par le SVEC :

- Randonnée : chaussures de marche avec chaussettes + veste de pluie.
- Ski : pantalon de ski, chaussettes, prêt de doudounes USMB.



Evaluation de l'action :

❖ Retours sur l'objectif « prévenir les situations d'isolement »

Les sorties ont favorisé une cohésion de groupe qui leur a permis de solliciter l'animateur de Campus SVEC pour une création d'association et l'animatrice de résidence CROUS pour organiser des animations en résidence CROUS à destination de tous les étudiants hébergés (repas partagé à Noël et réveillon de la St Sylvestre).

Ces activités ont permis une identification des services communs en lien avec la vie étudiante pour des étudiants qui font leur rentrée après le Campus Day (entrée à l'université liée à l'obtention des visas - courant septembre, voire octobre) et après la vague d'inscription du premier semestre aux activités du SDS.

Suite à la première randonnée à Chambéry, une volonté d'ouverture vers l'autre et de recherche de lien social s'est précisée. Cette impression a été vérifiée puisque les étudiants ont créé une association. Le groupe qui s'est constitué grâce aux premières randonnées a passé les fêtes de fin d'année ensemble.

❖ Retours sur l'objectif favoriser le lien social à travers une activité physique

Comme dit précédemment, la pratique des activités physiques a été porteuse de partages qui ont permis la constitution d'un groupe particulier qui semble se consolider et agréger d'autres éléments au fur et à mesure des actions menées puisque d'autres personnes participent. Mais au-delà de ça, c'est avec l'institution « Université » que le lien se renforce également, de par leur rapport avec des représentants des services facilités, leur intégration plus aisées aux activités proposées en dehors du projet lui-même.

En s'appropriant les lieux, en participant aux activités proposées, par exemple par le service des sports, ces étudiants entrent et s'intègrent à la communauté étudiante, ce qui a forcément un impact positif sur leur réussite universitaire. Il en est de même avec la relation établie avec les représentantes du service de santé étudiant et du service de vie étudiante et de campus.

❖ Retours sur l'objectif les liens études / territoire

Un territoire n'est pas neutre et s'intègre de fait dans une culture locale avec des pratiques indexées. Dans ce cadre, y être initiés, c'est se libérer d'un frein d'intégration difficile à lever seul.

Ce constat est valable pour la sortie ski puisqu'en fin de journée les étudiants s'étaient familiarisés avec le matériel, avec les déplacements et parvenaient à descendre en sécurité une piste d'initiation. Le lieu (milieu montagnard) et la pratique du ski revêtissent une symbolique forte pour ce public.

Enfin, la banque de prêt de matériel leur a permis de pratiquer dans d'excellentes conditions au niveau des vêtements et les doudounes de l'université Savoie Mont-Blanc ont permis une lisibilité et visibilité de l'action menée qui a reçu un accueil favorable de la part des acteurs locaux.

Coût des activités :

12 heures complémentaires pour les accompagnateurs du service des sports (4 HC / sortie).

Dépenses Equipement/restauration/location : 612,65 € payées au 31/12/19. Autres dépenses engagées sur ces activités non liquidées à imputer sur 2020.

Action C : Accessibilité numérique

Cette action vise à promouvoir l'égalité des chances quant à l'accès des étudiants aux ressources numériques afin de favoriser la réussite étudiante en permettant l'accès aux contenus pédagogiques ou à différents services en ligne.

En 2019/20, le dispositif est expérimenté sur le campus de Jacob-Bellecombette.

Une banque de prêt de matériels a été réalisée pour des étudiants identifiés par le service social : 10 ordinateurs portables avec équipement ont pu être achetés (coût : 6 279,84€) et ont été paramétrés par la direction du numérique. 8 ordinateurs ont été proposés à des étudiants dont la situation a été étudiée par la commission aide sociale FSDIE ; 6 portables ont finalement fait l'objet d'un prêt (2 étudiants ont renoncé). Le dispositif est coordonné par le SVEC qui s'appuie sur le SCDBU pour la formalisation du prêt (signature de la convention et gestion du prêt). Les prêts seront encadrés par la signature d'une convention entre l'étudiant et l'établissement.

Un des ordinateurs portables a été mis à disposition du guichet d'assistance informatique assuré par deux étudiants relais numérique qui proposent des permanences dans la bibliothèque universitaire de Jacob tous les midis entre 12h et 13h30 et le lundi de 16h30 à 18h. Ces étudiants sont embauchés depuis début janvier 2020 pour une période de 20 semaines à raison de 9h/semaine. Ils ont pu bénéficier d'une formation par la direction du numérique et les services de scolarités pédagogiques. Ils peuvent ainsi faire bénéficier les étudiants d'un accompagnement personnalisé dans la maîtrise des outils numériques permettant l'accès aux contenus pédagogiques et aux différents services en ligne (scolarité, information étudiante, orientation et insertion professionnelle).

Leur rôle est d'apporter une aide personnalisée de conseil et d'accompagnement dans la résolution des problèmes informatiques de premier niveau qu'ils rencontrent, dont l'accès :

- Aux applications étudiantes (Zimbra, ADE, ...),
- Aux informations de profil numérique (identifiant...),
- Aux plateformes pédagogiques (Moodle, Karuta, WIMS...)
- Au wifi et au VPN.

Ils apportent également des informations adaptées sur :

- Les réseaux wifi du campus,
- Les outils à disposition,
- L'utilisation des applications numériques,
- Les modalités d'impression et de recharge des comptes d'impression,
- Les chartes sécurité - informatique et libertés,
- L'utilisation des logiciels de bureautique,

- Les modalités de réservation de salle ou de demande de manifestations exceptionnelles via l'intranet.



L'expérimentation est positive et sera déployée sur les 2 autres campus dès la rentrée 2020/21.

Action D : Frais de gestion

Frais de mission Service Vie étudiante et de campus au 31/12/2019 = 158,40€

PROJET COLLABORATIF 2

Contribution Vie étudiante et de campus

Lieux de vie écoresponsables

PORTAGE DU PROJET PAR LE SVEC AVEC APPUI DE :	Estelle Voile (Directrice de la DEVE) Ludovic Di Folco (Directeur du patrimoine)
OBJECTIF :	Offrir des lieux de vie écoresponsables aux étudiants pour favoriser leur bien-être et leur réussite universitaire.

ENVELOPPES FINANCIERES ALLOUEES AU PROJET COLLABORATIF PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Budget alloué = 428 500€

Délibération du conseil d 'administration n°2019.04.30-6.5 du 30 avril 2019 : 90 000€

Délibération du conseil d 'administration n°2019.12.17-4.3 du 17 décembre 2019 : 338 500€

ACTIONS MISES EN ŒUVRE 2019/20

Validation des actions par le comité opérationnel : 13 janvier 2020

Fiche action A	Aménagement et animation des lieux de vie Jacob + Bourget	70 000€	Fonctionnement : 10 800 € Investissement : 10 000 € Masse salariale : 7 260€ <i>En attente d'une mise à disposition permanente de salles : 41 940€</i>
Fiche action B	Animation lieu de vie Annecy et construction d'une maison des étudiants modulaire innovante	350 000€	Fonctionnement : 1 370 € Investissement : 345 000 € Masse salariale : 3 630€
Fiche action C	Actions écoresponsables	6 000€	Fonctionnement : 4 690€ Masse salariale : 1 310 €
Enveloppe mutualisée	Frais de gestion liés au projet (communication/coordination/gestion)	2 500€	Fonctionnement
TOTAL		428 500 €	Solde à répartir 0 €

L'action A n'a pas fait l'objet d'une ventilation pour la totalité du financement validé par le conseil d'administration. En effet, l'aménagement et l'équipement des lieux de vie du Bourget du Lac et de Jacob Bellecombette sont conditionnés par une mise à disposition d'espaces permanents (en vue notamment de permettre le stockage de mobilier).

MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2019/20

Action A : Aménagement et animation des espaces de vie étudiante (campus du Bourget-du-lac et de Jacob-Bellecombette)

Cette action vise à mettre à disposition des lieux de vie ouverts et disponibles aux étudiants pour qu'ils puissent échanger, se poser, travailler, manger, se détendre. Il s'agit d'adapter les espaces de vie identifiés (salle 20020 à Jacob et salle LVE au Bourget) en adéquation avec les attentes et besoins des étudiants, afin de favoriser l'appropriation des lieux par les étudiants. En effet, les étudiants ont besoin de s'approprier un espace partagé et convivial, favorable au développement d'un sentiment d'intégration et d'inclusion. Aujourd'hui, les étudiants disposent de peu de salles hors sac et certains finissent par manger dans les salles de cours. Les lieux de détente sont très convoités. Les espaces pour le travail en groupe et de manière collaborative sont restreints et fort saturés (ex. : salles en BU). Le SVEC fait donc appel aux étudiants pour identifier les priorités d'action et pour les amener à s'impliquer dans la mise en place des lieux de vie et leur animation. La démarche mise en place se veut agile afin de faciliter l'évolution des actions en concertation avec les différents acteurs. Le SVEC fera aussi

appel aux partenaires internes et externes institutionnels et territoriaux pour bonifier son offre d'animation (mission culturelle, DRI, SDS, SSE ; CLOUS, SIJ, villes) et tisser des liens sur les villes.
Les actions proposées concilient l'aménagement d'espaces de vie étudiante et leur animation tout en respectant une éthique écoresponsable.
Les salles n'ayant pas pu être affectées à titre permanent, peu d'aménagements sont pour l'instant envisageables.

La mise en place d'un store occultant dans la salle du Lieu de vie étudiant du Bourget-du-Lac est en cours afin d'améliorer les conditions des spectacles dans cette salle et de limiter l'effet de « serre » sur les semaines chaudes en raison de la grande surface vitrée de la salle. La direction du patrimoine est en charge de superviser les travaux suite à l'obtention de devis.

Des animations ont lieu régulièrement dans ces espaces et des étudiants sous contrat contribuent en lien avec les animateurs vie de campus à la gestion espaces mis à disposition des étudiants (le midi).

Un volume horaire de 500 h (250h par campus) est budgétisé pour financer les contrats des étudiants qui géreront les espaces en lien avec les animateurs.

Dépenses constatées SIFAC au 31/12/19 = 2 292,68€.

250h annuelles de contrats étudiants par campus à engager sur 2020.



Action B : Construction et animation d'une maison des étudiants innovante modulaire sur le campus d'Annecy

Cette action vise à créer un lieu de vie étudiante partagé, ouvert sur le campus et favorisant le mieux vivre ensemble et l'animation du campus.

Elle répond au constat suivant : des espaces de convivialité sont aménagés dans chacune des trois composantes, mais demeurent insuffisants. Des lieux de vie hors composantes sont rares (BU, RU, future halle de sport). Les étudiants disposent de peu de salles hors sac et certains finissent par manger dans les salles de cours. Les lieux de détente sont très recherchés par les étudiants.

L'objectif de cette action est de créer un bâtiment provisoire de lieu de vie étudiante inter-composantes préfigurant les activités du bâtiment d'Accueil de site dont la construction est prévue à l'horizon de la rentrée 2024.

L'aménagement des espaces intérieurs doit conditionner le bien-être des usagers en leur offrant un espace de vie permettant de concilier lieu de détente, de travail et de restauration, et favorisant le « vivre ensemble ». Il prendra en compte la dimension collective des échanges relationnels qui s'y produiront. Ce lieu de vie doit permettre aux usagers de concilier réussite dans leurs études et épanouissement personnel. L'aménagement intérieur devra pouvoir prendre en compte la nécessaire appropriation des espaces par les étudiants, et permettre de développer la convivialité, leur sentiment de sérénité et leur collaboration. L'espace offrira un confort thermique ou acoustique, une qualité de l'air intérieur et de la lumière (naturelle). Ce projet doit également permettre à l'établissement une optimisation des coûts de construction et d'utilisation, des surfaces dans le cadre d'un bâtiment modulaire temporaire. Le souhait est de faire évoluer ce projet dans une approche prenant en compte le développement durable et la gestion optimisée de cette infrastructure. D'une manière plus globale, cette construction modulaire doit être perçue comme un totem au centre du campus et vitrine d'expérimentation de solutions durables. Sa conception doit autant que faire se peut considérer en particulier les 3 volets du label « Campus durable en ville durable » obtenu par l'université : végétalisation (combinant biodiversité, nutrition, effet énergétique bénéfique pour la construction), sobriété (eau, énergie, numérique) et mobilité (accessibilité suivant mobilité douce).

Une procédure de marché public a été lancée auprès du service achats marchés fin novembre 2019. Le dossier a pu être finalisé et le marché a été publié le 10 février 2020. Un portage technique de l'opération de construction par la direction du patrimoine est prévu dans la mise en œuvre.

En l'absence d'espace permanent, des espaces temporaires ou pop-up sont mis en place et animés sous l'impulsion de l'animatrice vie des campus. L'appropriation des espaces de vie étudiante sur chaque campus universitaire est en effet tributaire des animations qui y sont créées et de la place que prennent les étudiants dans la définition et la mise en œuvre des actions. Le SVEC s'assure de mettre en place différents moyens pour capter les attentes des étudiants (rencontres d'étudiants, rencontres d'associations, sondages et enquêtes, etc.). Un volume horaire de 250h est budgétisé cette année pour financer les contrats des étudiants qui géreront les espaces en lien avec l'animatrice.

250h annuelles de contrats étudiants à engager sur 2020.

Action C : Actions écoresponsables

Des actions écoresponsables vont être initiées par les animateurs en lien avec les étudiants et les associations étudiantes sur les 3 campus. L'objectif est aussi de promouvoir les initiatives étudiantes.

Les actions pourront concerner des ateliers de réduction des déchets, de recyclage, la lutte contre le gaspillage alimentaire, une sensibilisation à l'éco mobilité, etc...

Une partie des fonds permettra de rémunérer les étudiants qui animeront les actions (30 heures de contrats étudiants prévues sur chaque campus).

6 000€ sont prévus pour ces actions avec la réservation d'une partie des fonds pour le recrutement de contrats étudiants (30h par campus).



PROJET COLLABORATIF 3

Contribution Vie étudiante et de campus

Santé Bien-être

PORTAGE DU PROJET PAR LE SVEC AVEC APPUI DE : Laurence Serrat Perdoux (Médecin directeur du Service de santé Etudiant)
 Françoise Ducoeur (Directrice du Service des sports)

OBJECTIF : Favoriser le bien-être général des étudiants, leur réussite et leur intégration.

ENVELOPPES FINANCIERES ALLOUEES AU PROJET COLLABORATIF PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Budget alloué = 161 600 €

Délibération du conseil d'administration n°2019.04.30-6.5 du 30 avril 2019 : 160 000€

Délibération du conseil d'administration n°2019.11.19-4.1 du 19 novembre 2019: 1 600€

ACTIONS MISES EN ŒUVRE 2019/20

Validation des actions par le comité opérationnel : 15 octobre 2019

Ajustement des enveloppes par le comité opérationnel : 13 janvier 2020

Fiche action A	Développement de l'accès aux installations universitaires (ISU) Nombre d'heures contrats étudiant = 1200 + 215	66 543€ <u>+ 3 890€</u> 70 333€	Investissement : 28 587 € Masse salariale : 37 856 € Ajustement + 3 890 € MS par report des actions C et D
Fiche action B	Promouvoir les échanges entre pairs dans les actions de prévention	32 596€	Fonctionnement : 16 140 € Masse salariale : 16 456 €
Fiche action C	Préparation aux examens 84 HC - ajustement HC	18 633€ <u>- 1 828€</u> 16 805€	Fonctionnement : 13 740 € Masse salariale : 4 893 € Ajustement - 1828 € MS au profit de l'action A
Fiche action D	Offre permanente Relaxation et bien-être 196 HC - ajustement HC	11 419 € <u>- 2 062€</u> 9 357€	Masse salariale : 11 419 € (196 HC) Ajustement - 2062 € MS au profit de l'action A
Fiche action E	Coordonner les actions de prévention	28 709€	Masse salariale : 28 709€
Enveloppe mutualisée	Frais de gestion liés au projet (communication/coordination/gestion)	3 800 €	Fonctionnement dont 1500€ à disposition du SSE pour financer le PC et les missions du chargé de projets prévention santé/sport (action E)
TOTAL		161 600 €	Solde à répartir 0 €

MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

Action A : Développement de l'accès aux installations universitaires (ISU)

L'objectif de cette action est de permettre l'accès des étudiants aux installations sportives sur les trois campus universitaires afin d'augmenter leur pratique physique et sportive (développement des pratiques en autonomie à E.Allais au Bourget, à Jacob et sur le site d'Annecy (en expérimentation) dans un contexte où l'étudiant accueille l'étudiant).

Sur le premier semestre 2019, 950 heures ont été rémunérées sur 3 contrats étudiants (16 140€).

1200 heures ont été affectées en septembre 2019 à cette action pour financer sur l'année 2019/20 des contrats étudiants (contre 950h en 2018/19). 10 étudiants ont pu être embauchés pour ouvrir les installations. A la fin du premier semestre, 700 heures étaient déjà consommées. Une réaffectation de l'enveloppe de masse salariale, non consommée sur les actions C et D, a permis d'augmenter ce volume de 215 heures supplémentaires afin de répondre au besoin de développement des ISU.

Une enveloppe de crédits en investissement a permis l'achat de matériels de musculation et de pratique destinés à équiper les salles et ateliers de pratique en autonomie pour un montant de 28 583,76€.

Le bilan de l'accès aux ISU est globalement très positif : 892 étudiants inscrits au premier semestre 2019-20 contre 601 au premier semestre 2018-19, soit une augmentation de 48%.

- Sur le site de Jacob et du Bourget, pour les créneaux en soirée, les salles sont souvent à pleine capacité avec des étudiants qui ne peuvent pas toujours accéder aux salles, notamment celles de musculation qui ont une capacité d'accueil limitée.
- Sur le site d'Annecy, seule une petite salle de musculation est ouverte sur deux créneaux qui fonctionnent souvent à pleine capacité. Le terrain de football d'Annecy-le-Vieux est ouvert le jeudi après-midi (fréquentation régulière par quelques dizaines d'étudiants). Cependant, ces données sont encourageantes pour une 1ère année d'ouverture de créneaux de pratiques en autonomie sur le site d'Annecy. Par la suite, le « bouche à oreille » devrait permettre une fréquentation accrue, mais surtout, le service des sports souhaite créer cette offre pour le moment à minima, afin de l'instaurer dans le paysage et les habitudes des étudiants du site d'Annecy, pour l'amplifier par la suite avec la nouvelle halle du Bray.

Un bilan à mi-parcours, réalisé fin décembre, a permis d'envisager une ouverture des ISU le samedi matin dans le cadre d'un cofinancement avec le CLOUS de Chambéry sur 16 semaines (formalisation en cours d'une convention avec le CLOUS).

Le service des sports envisage la mise en place d'un système de réservation (place en salle de musculation) et d'accès informatisé avec badge ou carte.

Action B : Promouvoir les échanges entre pairs dans les actions de prévention

Cette action a permis de former des étudiants relais santé (ERS) notamment grâce à de l'intervention des professionnels de santé et de prévention du Service de Santé Etudiant et des structures partenaires (Centre de Planification, Le Pélican...). Les étudiants relais santé se déplacent sur les différents sites universitaires à la rencontre de leurs pairs afin de faciliter les échanges et, participer à des actions de prévention, de réduction des risques et de promotion de la santé.

Début décembre 2019, 2 étudiants relai santé ont été recrutés par campus (binôme composé d'un étudiant USMB et d'un étudiant des IFSI) sur des contrats de 15h par mois.



ERS Annecy	Etudiants de 2 ^{ème} année en Institut Soins Infirmiers à Annecy
ERS Annecy	Etudiante L2 Eco gestion
ERS Le Bourget	Etudiant L1 STS Sciences de la vie
ERS Le Bourget	Etudiante L2 STAPS
ERS Jacob	Etudiant de 3 ^{ème} année en Institut Soins Infirmiers à Chambéry
ERS Jacob	Etudiante L2 LEA

Leur mission est d'assurer un rôle d'information et d'orientation concernant les problématiques de santé et surtout d'être un lien, un intermédiaire entre les professionnels de santé et sociaux du Service de Santé Etudiant et les étudiants. Les ERS participent et animent les événements et actions de Prévention et de Promotion de la Santé sur les thématiques suivantes : Bien être, Réduction des Risques en soirée et Santé sexuelle.

Les ERS ont déjà suivi plusieurs actions de formation :

- Formation Prévention et Secours Civiques niveau 1
- Formation par les Assistantes Sociales
- Formation addictologie Association Le Pélican + Association La Ligue contre Le Cancer

Chaque formation suivie fait l'objet d'une évaluation par les professionnels et par les étudiants.

Les ERS ont créé des événements et participer à des actions de prévention recensés ci-dessous :

Déroulement	Calendrier	Contenu	Durée	Résultats obtenus	A moyen terme
Inauguration Espace Sans Tabac	Décembre 2019	Découvrir différents acteurs de l'USMB et partenaire Ligue contre Le Cancer	2h	Participation active des ERS à la clôture du Mois Sans Tabac	Participation des ERS au Mois Sans Tabac en novembre 2020
Participation Semaine Evasion avant les examens	Décembre 2019	Animer un atelier sur la thématique des Petits déjeuners sur chaque campus	3h	Mise en place avec les acteurs du projet Echanges avec les étudiants sur les stratégies alimentaires du petit déjeuner (40 étudiants sur chaque campus)	Participation des ERS à la Semaine Evasion du second semestre
Evènement Le Before : Réduction des risques en soirée	Janvier 2020	Préparation du contenu de la soirée Animation d'une soirée présentant conseils informations et pistes pour réduire les risques en soirée (risques sexuels, sécurité routière, secourisme, consommations)	4h 3h	Création de stands animés par les ERS, participation d'associations étudiantes Animation de la soirée par les ERS : formation par les pairs, véritable plus value aux échanges avec les 43 étudiants participants à la soirée	Association Le Pélican : 400€, Sécurité Routière : 300€
Participation à évènement Gratifera	Janvier 2020	Communication sur une initiative étudiante	2h	Distribution de flyers	
Midi Infos sur les Addictions	Janvier 2020	Soutien d'une animation proposée par Polytech sur les conduites à risque en soirée	2h	Stand d'information tenue par les ERS et présentation de la Valise de Prév'	

Amma. 8 participants dans les ateliers de sophrologie, 17 participants au café découverte relaxation BU, 19 participants pour les ateliers soins de la peau.

Un questionnaire a permis aux étudiants de manifester leur satisfaction et leur ressenti : environ 50% des étudiants présents sur les ateliers Amma et soin ont évalué leur stress comme supérieur à une moyenne de 5 sur 10 et 24% ont décrit une sensation de stress important supérieur à 8. Ils ont considéré pour une très grande majorité d'entre eux que le niveau de stress ressenti était inférieur après activité.

Enfin, l'atelier culinaire a été suivi par 14 étudiants lors de 4 séances et 40 petits déjeuners ont été distribués par site soit 120 étudiants bénéficiaires. La diététicienne intervenant a apprécié la qualité des échanges avec les étudiants présents, notamment sur les thèmes de la nutrition et le bio.

Le service Santé Etudiant travaille actuellement en coordination avec le département APPRENDRE sur le projet d'un moodle contenant des vidéos des ateliers filmés pour le second semestre ainsi que des liens vers des outils de méthodologie de travail (prise de notes...)).

Total Heures complémentaires effectuées par le service des sports sur cette action au 31/12/19 = 10

Dépenses réalisées au 31/12/2019 : 6 251,28 €

Prestation de service sophrologie : 560 €

Prestation de service massage : 2981,78 €

Ateliers culinaires (fournitures et prestation diététicienne) : 2 181,50 €

Petits déjeuners : 528 €

Action D : Offre permanente Relaxation et bien-être

L'objectif de cette action est d'aider les étudiants dans leur recherche de bien-être à travers des pratiques permettant une meilleure connaissance de soi. Leur sont proposés tout au long de l'année sur les 3 sites, des cours supplémentaires dans les activités physiques dites de « bien-être – détente » hors option (donc en dehors de toute motivation extrinsèque). Les activités de yoga ont été mises en place à raison de 2 séquences de 6 cours sur le semestre par campus (24 inscrits en moyenne). Un cours de santé-mieux-être sur Jacob (23 inscrits) a été proposé au premier semestre sur 12 séances, il est basé sur 3 activités : yoga, Qi-gong et remise en forme douce (course plus ou moins longue et renforcement musculaire léger).

L'annulation de certaines séances a permis de reporter une enveloppe de crédits en masse salariale (2062€) pour ouvrir plus largement les installations sportives universitaires (action A).

Total Heures complémentaires effectuées par le service des sports sur cette action au 31/12/19 = 70,5

Action E : Coordonner les actions de prévention

Il s'agit de favoriser, grâce au recrutement d'un chargé de projet prévention, la conception, le suivi et l'évaluation des projets collaboratifs en lien avec la thématique prioritaire nationale « Santé bien-être ». Ce personnel apportera un appui technique aux services supports (service de santé Etudiant et service des sports principalement).

Le recrutement a eu lieu mi- février et un chargé de projet est embauché pour un CDD de 10 mois (catégorie A / ASI) à compter du 9 mars 2020. Le chargé de prévention contribuera à l'élaboration de la stratégie de développement des actions de prévention et de promotion de la santé (déterminants de la santé au sens large : environnement social, physique, culturel et conditions de travail, sport...) dans le cadre de la vie étudiante et de campus et à sa mise en œuvre en prenant en compte les intérêts des étudiants et de l'ensemble des services de l'université, voir des partenaires de l'université.

Une enveloppe de 1 500€ a été notifiée au service de santé Etudiant pour prendre en charge le matériel informatique et les frais de mission du chargé de projet santé bien être étudiants. Cette enveloppe a été prélevée sur les frais de gestion du projet collaboratif.

Action E : Frais de gestion

Frais de mission Service Vie étudiante et de campus au 31/12/2019 = 131,60 €

PROJET COLLABORATIF 4

Contribution Vie étudiante et de campus

Faciliter la vie étudiante et de campus et garantir sa visibilité

PORTAGE DU PROJET PAR LE SVEC AVEC APPUI DE : Salima Nekaa-Bouret (Directrice de la Direction de la communication)

OBJECTIF : Améliorer et coordonner l'information à destination des étudiants et organiser des événements d'animation de la vie de campus

ENVELOPPES FINANCIERES ALLOUEES AU PROJET COLLABORATIF PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Budget alloué = 161 400 €

Délibération du conseil d'administration n°2019.11.19-4.1 du 19 novembre 2019

ACTIONS MISES EN ŒUVRE 2019/20

Validation des actions par le comité opérationnel : 13 janvier 2020

Fiche action A	Financement d'un outil de communication étudiant	50 000€	Fonctionnement
Fiche action B	Dispositif de programmation événementielle	21 936€	Masse salariale : 17 936 € Fonctionnement : 4 000€
Fiche action C	Appel à projets vie de campus	30 000€	Fonctionnement : 22 000€ Masse salariale : 8 000 € Répartition à ajuster au BR1 en fonction des retours des projets.
Enveloppe mutualisée	Frais de gestion liés au projet (communication/coordination/gestion)	3 500€	Fonctionnement
TOTAL		105 436 €	Solde à répartir : 55 964 €

Une action D a été proposée au CA sur ce projet collaboratif : il s'agit de mettre en place un budget participatif et une plateforme de sondage des projets étudiants. Ce dispositif est à l'étude au sein du SVEC ; il permettrait aux étudiants d'être force de proposition dans la transformation de leur campus et prévoit un financement des projets lauréats visant à améliorer la vie étudiante (aménagement d'espaces extérieurs et intérieurs, projets solidaires, sportifs, culturels, environnementaux, ...). Le lancement de cette action n'a pas encore fait l'objet d'une validation par le comité opérationnel.

MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2019/20

Action A : Créer un outil de communication qui réponde aux besoins d'information et d'organisation des étudiants

Une réunion du groupe de travail est programmée début mars 2020. Son objectif sera de sélectionner le prestataire qui accompagnera les services de l'USMB dans le recensement des besoins et la rédaction du cahier des charges pour mettre en place cet outil.

Le prestataire devra veiller à apporter une réponse aux besoins quotidiens d'information des étudiants tels que : organisation pédagogique de leur formation (emploi du temps, notes, messagerie, etc.), leurs démarches (inscriptions, accompagnement à l'orientation et à l'insertion professionnelle, demandes de césure, de régime spécial d'étude ou d'engagement étudiant), les différents services accessibles (scolarité, SDS, SSE, mission culturelle, SCD, CLOUS, etc.). Les fonctionnalités à envisager pourront être les suivantes : Géolocalisation sur le campus, menus et affluence du restaurant universitaire, programmation événementielle, appel à projets étudiants, système d'alerte, etc.



La coordination de cette action sera assurée conjointement par la direction du numérique pour les aspects techniques et par la direction de la communication pour la mise en œuvre stratégique. Il est prévu d'associer fortement les étudiants, les associations étudiantes, mais aussi les services communs, les composantes ainsi que les différents acteurs de la vie de campus.

A terme, est programmé le lancement d'un marché public afin de développer l'outil identifié.

Une mise en service de l'outil en septembre 2020 est envisagée sur une fonction a minima d'information. L'enrichissement progressif de l'outil permettra de réaliser les ajustements aux besoins évolutifs.

Un budget prévisionnel de 50 000€ a été acté pour initier cette action. Etant donné l'enjeu stratégique de cette action, des jalons réguliers seront prévus pour valider la démarche d'avancement auprès des acteurs décisionnaires.

Action B : Mettre en place d'un dispositif interne de programmation événementielle permettant d'organiser la collecte et la diffusion de l'information

De nombreux événements sont aujourd'hui organisés sur les campus, mais le constat est régulièrement fait d'un manque de cohérence d'ensemble pour informer, organiser et relier ces différents événements portés par de multiples acteurs : associations étudiantes, composantes, services (sport, culture, santé, SCD).

L'établissement d'une ligne éditoriale partagée permettrait de structurer l'offre événementielle et de soutenir les différentes initiatives des contributeurs.

Cette action se base donc sur le recrutement (en cours), pour une période de 8 mois, d'un personnel contractuel de catégorie B rattaché à la direction de la communication. Sa prise de fonction est envisagée sur le mois de mars 2020. Cette personne aura pour mission d'enquêter les différentes parties prenantes (personnels, services, composantes, etc.) pour identifier les besoins en termes de communication vers les étudiants, de répertorier les activités et événements des campus en vue d'établir un calendrier commun partagé. Elle sera aussi amenée à soutenir la mise en place de la politique éditoriale et de la diffusion événementielle et artistique.

Le but étant de mettre en place un outil de gestion et de collaboration permettant aux différents « créateurs d'événements » de coordonner la programmation événementielle au niveau de l'établissement et de chacun des campus. Cet outil se doit d'être interactif et permettre à différents contributeurs d'y intégrer de l'information sur les événements à venir.

L'objectif est de mettre en place un calendrier partagé d'ici fin 2020.

A terme, cette programmation sera accessible via l'outil de communication mis en place dans le cadre de l'action A.

La programmation financière de cette action prévoit le financement du recrutement ainsi que la prise en charge des frais de mission et l'achat d'un ordinateur pour ce personnel contractuel.

Action C : Appel à projets événementiels

Afin de promouvoir plus largement les initiatives de l'ensemble des acteurs de la vie étudiante, un appel à projets a été mis en place pour identifier les animations émergentes sur les trois campus, destinées à favoriser la dynamisation de la vie étudiante et de campus et éligibles au financement par la CVEC.



Ces financements sont l'occasion de mettre en place et de valoriser des événements sur l'année 2020 à destination des étudiants dans les domaines culturels, artistiques, sportifs, de santé, environnementaux, de recherche (doctorants), d'accueil, d'accompagnement social, etc...

Un appel à projets a été lancé le 21 janvier 2020 auprès des étudiants, des personnels de l'USMB et des services identifiés suivants : DDRV, DRI, Direction de la communication, DEVE (SVEC/SUIOIP/C2AESH), Direction du patrimoine, service de santé Etudiant, service des sports, service commun de documentation, Mission culturelle, composantes, IFSI...

27 projets ont été déposés.

Type de projets	Nombre de projets	Montant global par type
Culture	7	12 355 €
Accueil	4	28 300 €
Social	1	10 200 €
Sport	4	7 000 €
Santé	3	16 970 €
Développement durable	8	45 300 €
TOTAL	27	120 125 €

Typologie des porteurs :

Vice-Présidente = 3
Composantes = 3
Service/Direction USMB = 13
Etudiants = 5
Personnels USMB = 2

Le jury était présidé par le vice-président étudiant et était composé de 16 étudiants représentant toutes les composantes de l'université.

Ont été priorisées les propositions s'inscrivant dans l'axe prioritaire ministériel 2019/20 (prévention au service de la santé des étudiants) ou en faveur d'un public étudiant assujéti n'ayant pas encore été ciblé par une action financée sur la CVEC.

La prise en compte d'une perspective écoenvironnementale a été un élément en faveur du projet (ex. : priorisant le réemploi, les articles et événements écologiquement responsables, favorisant le transport collectif). De même, ont été valorisées les actions à destination du plus grand nombre d'étudiants.

Le jury composé d'étudiants, présidé par le vice-président Etudiant, a analysé les projets déposés et a proposé un classement qui a été discuté en commission vie des campus.

Action D : Frais de gestion SVEC

Mise en place, à la demande de la direction de la communication d'une affiche type maquetée par un prestataire pour communiquer sur les événements CVEC : 1 000 €.